

LE NOUVEL Observateur Enquête



Mise à jour 10h04

TEMPS FORTS > Affaire Dekhar Météo Coupe du monde 2014 PS4 vs Xbox One Philippines **UN NOUVEL ART DE VIVRE**

ACTUALITÉ > L'ENQUÊTE DE L'OBS > EXCLUSIF. JEAN-LOUIS NADAL : "ON A DÉFIGURÉ LA JUSTICE"

EXCLUSIF. Jean-Louis Nadal : "On a défiguré la justice"

Publié le 08-03-2012 à 11h08 Par Agathe Logeart

Pour la première fois, l'ancien procureur général près la Cour de Cassation dénonce "le climat des affaires" et un "sentiment de corruption publique".

Recommander 739 personnes le recommandent. Inscription pour voir ce que vos amis recommandent. 13

471 184 13 0 Réagir 37 Recevoir les alertes actualité



Jean-Louis Nadal, procureur général près la Cour de Cassation. (Jacques Graf pour le Nouvel Observateur)

(Extraits de l'interview de Jean-Louis Nadal, publiée dans "le Nouvel Observateur" du 8 mars 2012)

Pourquoi parler aujourd'hui ?

J'ai été magistrat pendant quarante-quatre ans. J'ai vu, compris beaucoup de choses. Aujourd'hui, libéré de mon obligation de réserve, j'ai choisi de dire ma vérité. On nous avait promis la rupture ? Elle a bien eu lieu : on a rompu effrontément avec les principes fondateurs de notre justice républicaine. Désormais, la situation s'est tellement dégradée qu'il faut s'atteler à une restauration de l'Etat de droit. Le chantier est immense [...] La justice se trouve dans une souffrance sans précédent. Cela n'a que trop duré [...] Au cours de ce quinquennat, incontestablement, le climat des affaires donne un sentiment de corruption publique, d'impunité, où la justice est invitée à servir plutôt qu'à faire place à la vérité [...] On assiste à une volonté de protéger les personnalités visées de toute investigation objective. Combien de fois a-t-on entendu d'importants personnages mis en cause déclarer : "Le

SUR LE MÊME SUJET

- » Jean-Louis Nadal, le proc qui a dit non à Sarkozy
- » Sarkozy et les magistrats, une querelle qui va crescendo
- » Le bilan de Sarkozy : à quand l'indépendance de la justice ?
- » Affaire Tapie : la CJR décide d'ouvrir une enquête sur Christine Lagarde
- » Nadal dénonce le manque d'indépendance du parquet

SUIVRE LE NOUVEL OBSERVATEUR

f t g+ [phone icon] [rss icon]

DERNIÈRE MINUTE + LUS

+ PARTAGÉS

09h55 Fukushima: une vingtaine d'experts de l'AIEA inspectent la centrale accidentée

09h55 Mal remboursés, les soins dentaires font l'objet de "dérives" tarifaires

09h50 Israël: feu vert pour 829 logements dans des colonies de Cisjordanie

09h50 Le Gardasil, vaccin contre le cancer du col de l'utérus, visé par une plainte

09h46 Ligue 1: Lille et Monaco s'accrochent malgré le rythme d'enfer du PSG

> Toutes les dépêches

SPONSORISÉ

MSC CROISIÈRES VOUS OUVRE LES PORTES DE LA MÉDITERRANÉE !

Sponsorisé par MSC

dossier est vide, je n'ai rien à me reprocher?", et être systématiquement confortés par le pouvoir ? C'est insoutenable.

Vous faites allusion à Eric Woerth et à Christine Lagarde ?

Pensez ce que vous voulez [...] Mais jamais auparavant on n'a assisté à une telle instrumentalisation politique de la justice. A cet égard, le bilan de ce quinquennat est affligeant et a trop souvent conduit certains à se préoccuper de ne pas déplaire plutôt que de faire leur travail [...] Nicolas Sarkozy avait annoncé une République exemplaire. Où est-elle passée ? En dix ans de pouvoir quasi absolu, la majorité sortante s'est évertuée à saper les bases de notre contrat social. Pas besoin d'être un expert pour voir que certaines réformes désastreuses, certains comportements partisans, certaines nominations et certaines affaires scandaleuses défigurent la justice. Je pense en particulier à la situation difficile qui est faite aux magistrats en charge des différents volets de l'affaire Karachi. Ce qui s'est passé au tribunal de Nanterre me remplit aussi d'une gêne profonde.

Vous parlez du procureur Philippe Courroye.

Je le connais bien. Nous avons travaillé ensemble à Lyon. Il était alors un magistrat instructeur d'une exceptionnelle qualité. C'est dommage, vraiment. Pour lui, pour la juge Isabelle Prévost-Desprez, pour la juridiction tout entière. Cela donne une image de la justice qui ne peut pas rassurer le peuple. Je n'en dis pas plus, ces affaires sont en cours. Mais cette situation particulière de Nanterre intervient alors qu'on assiste plus généralement à une dégradation des principes. Alors que la justice doit être insoupçonnable, tout a été fait pour la réduire, la contourner, la dévaloriser [...]

Vous dénoncez les atteintes à l'indépendance des juges.

Bien sûr. Quand certains s'élèvent contre "un gouvernement des juges", je m'insurge. Ce que je rejette, c'est un pouvoir qui gouverne les juges ! De même, il faudra bien, c'est le sens de l'histoire, que le parquet lui aussi soit indépendant. Cela passe par une réforme du Conseil supérieur de la Magistrature et de sa composition. Il n'est pas convenable que les nominations continuent à être dans la main des politiques [...] Il faut rétablir un Etat impartial et ramener la sérénité dans une institution maltraitée comme jamais. Je le sais. Je l'ai vécu. Quant à la Cour de Justice de la République, chargée de juger les ministres pour les actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions, elle aussi il faudra la réformer. La formation de jugement – des parlementaires – fonctionne comme un club. Ce n'est pas la peine de sortir des affaires lourdes et de les voir ainsi jugées. Le citoyen n'y croit pas. Il faudra réfléchir à revenir au droit commun. Il est indécent qu'il existe deux justices : une justice pour les petits que l'on enfonce et une justice pour les puissants que l'on protège.

Vous avez été membre du cabinet de Robert Badinter et avez, depuis, été catalogué à gauche.

[...] Oui, je suis un homme de gauche. Et alors ? Jamais la justice n'a été aussi meurtrie, et je souhaite que cela cesse. C'est le sens de mon engagement. Aujourd'hui, c'est François Hollande qui est le candidat et porte les couleurs de la gauche. Je souhaite qu'il gagne. Et qu'il rétablisse, dans le respect des institutions, un Etat fort. Un Etat fort : lui, il a la légitimité pour le dire.

(Lire l'intégralité de l'interview de Jean-Louis Nadal dans "Le Nouvel Observateur" du 8 mars 2012)

A voir sur le web : Nicolas Sarkozy quittera la vie politique s'il perd



LES DIAPOS LES PLUS VUS

EN IMAGES. Kennedy : le jour où tout a basculé



PHOTOS. Les "Tontons flingueurs" ont 50 ans



EN IMAGES. Cavaliers et poneys dans la rue contre "l'équitaxe"



ACHAT IMMOBILIER



Comparez gratuitement plus de 100 banques avec Le nouvel Observateur

Découvrez nos offres ici

Je répons ! J'alerte



Présidence de la République a posté le 10-03-2012 à 12:40

CHARTRE JUSTICE (en attente de signature par les divers candidats y compris la gauche Monsieur Nadal !)

Pour une justice respectueuse des droits de chacun

Collectif Justice

www.collectif-justice.net

PREAMBULE

Depuis l'affaire dite d'Outreau, tout le monde s'accorde à reconnaître l'étendue des dysfonctionnements de notre système judiciaire, archaïque dans son organisation, où la technicité poussée à l'extrême par la multiplication des lois et la complexité des codes de procédure a pris le pas sur le raisonnable et le sensé, et ce, avec une inhumanité qui n'a échappé à personne.

En terme de coût, la Justice représente un des plus importants budgets de la Nation, si l'on prend en compte les conséquences économiques et sociales des nombreux dysfonctionnements judiciaires qui touchent l'ensemble des juridictions et les services qui en dépendent.

En terme de confiance, le crédit accordé par le peuple à cette institution s'est sérieusement érodé. Les jugements ont perdu toute vertu réparatrice du fait de la lenteur et du coût des procédures. Personne ne ressort plus satisfait d'un procès. Or il n'est rien de pire que le sentiment d'injustice.

Forts de ce constat, nous disons qu'il faut rompre avec les fausses réformes, qui depuis trente ans n'ont qu'un but inavoué : limiter les possibilités d'interprétation abusive des juges, Tpar une délimitation plus précise du cadre d'application des loisT. Mais cet effort du légi

Je répons ! J'alerte



Gabriel Tisserand a posté le 8-03-2012 à 14:54

Non ! c'est faux.....

Si la justice à perdu sa figure, c'est en se ridiculisant elle-même lors des grands procès.....elle y a perdu tout son respect et ses valeurs républicaines !

S'il lui faut 30 ou 40 ans pour "envisager" juger les hommes de notre Etat, comment voulez-vous demander à des Français, de base, de la plaindre et faire croire à son utilité de "proximité" ? D'autre part, des affaires qui sont "jugées" pendant 20 ans ou plus, ça ne passionne plus personne et surtout on rigole lorsqu'on imagine le prix des avocats....etc, alors que les affaires récentes s'empilent.on n'a qu'une vie !

C'est comme dans toute administration, il semblerait qu'il y ait trop d'avocats, alors il faut faire durer les affaires !

Je répons ! J'alerte



Jean Marie Wieser a posté le 10-03-2012 à 13:56

Bonjour,

Monsieur Nadal comme ancien de l'intérieur du système, au bout de 40 ans de bons et loyaux services que la justice ne fonctionne pas comme elle se devrait. Nul n'est dupe, nous savons tous que la justice est aux mains des politico-avocallions de la République (bananière) qui usent et abusent du corporatisme (déontologique) qui existe entre confrères.

Compte tenu du poste qu'il avait occupé, personne ne l'empêchait de faire en sorte que, le Peuple Français au nom duquel la justice serait rendue ne soit pas le seul à être persuadé que la justice française n'est qu'une vaste pédaudière qui pue le corporatisme à cent lieux. cela a pour conséquence que les affaires sont traitées, notamment dans les affaires civiles et commerciales, non en fonction du sujet, mais en fonction du portefeuille du justiciable.

Pour preuve même la CEDH la pointe régulièrement du doigt les dysfonctionnements graves, pour lesquels le contribuable paie les frais et non les gens de justice qui ont failli.

Toujours étant que monsieur Nadal, faut bien qu'il trouve à s'occuper depuis qu'il est en retraite, on peut lui suggérer de faire comme M. Bilger, des articles sur un quotidien, ça ne rendra service à personne, mais lui permettra d'arrondir ses fins de mois difficiles, pendant que les justiciables flouées par un "système" corrompu crèvent la faim..

Je répons ! J'alerte



C. Delyon a posté le 8-03-2012 à 11:30

Les sarkolâtres sont moins nombreux.

Et moins convaincus! Un ancien Procureur Général qualifié de petit juge!

Rendez nous les Georges Eho, et cie!



EMPLOI

Les dernières offres

24/11 - **Stagiaire Mise en Place un Catalogue des Unités d'Oeuvre H/F** (La Chapelle-sur-Erdre - 44)

22/11 - **Technico-Commercial Sédentaire H/F** (Rhône - 69)

22/11 - **Chef de Projet Décisionnel H/F** (Niort - 79)

22/11 - **Concepteur Pro-E H/F** (Genève - Suisse)

22/11 - **Monteur H/F** (Tourville-la-Rivière - 76)



TOP DES RECHERCHES À 09H

1. f1 gp bresil
2. match ligue 1
3. jean marc
4. laurent fabius
5. foot l1

proposé par le moteur

BLOGS



Nucléaire iranien : les surprises de l'accord
Par Vincent Jauvert



SINGES EN GUERRE Par Laurent Jacquas



Je me fiche de la vérité sur Kennedy
Par Jean-Paul Mari

> Voir tous les blogs

Au moment de l'affaire BWS, il y avait jusqu'à 500 posts!

Je répons J'alerte



Jean-claude Jubin a posté le 8-03-2012 à 10:24

encore un petit juge aigri !il ferait mieux de remettre en cause les pesenteurs du carcan judiciaire et de la caste des juges,ce serait plus intelligent...que de faire part de ses etats d'ames,et de critiquer tout et son contraire ses critiques le concernent ,ce pauvre juge ferait mieux de reflechir avant de parler pour mettre en evidence les habitudes seculaires et les avantages corporatistes dont il s'accomode fort bien one pense ce juge de l'irresponsabilite des politiques ? sont-ils au dessus de la justice ? Voilà un bon sujet de reflexion....

Je répons J'alerte



Peter Dietrich a posté le 7-03-2012 à 22:39

Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789, Préambule de la Constitution, art. 7. « Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis... » C. pén. 1806, (seul valide actuellement), art. 183. « Tout juge ou administrateur qui se sera décidé par faveur pour une des parties, ou par inimitié contre elle, sera coupable de forfaiture et puni de la dégradation civique ». (Bref, des ordures par définition du droit fondamental de la France).

Article 203 du Code de procédure pénale: « Les infractions (du complot) sont connexes soit lorsqu'elles ont été commises en même temps par plusieurs personnes réunies, soit lorsqu'elles ont été commises par différentes personnes, même en différents temps et divers lieux (complicité, trafiques, recel), mais par la suite d'un concert formé à l'avance entre elles (escroqueries judiciaires d'une coalition de fonctionnaires), soit lorsque les coupables ont commis les unes pour se procurer les moyens de commettre les autres (corruption, trafic d'influence, subornation...), pour en faciliter (complicité par financement spéculatif des élections des malfaiteurs notoires), pour en consommer l'exécution (suspension de l'application des lois), ou pour en assurer l'impunité (obstruction de justice par des décisions partiales, faux en écriture, suppression des actes de procédures avec leurs auteurs...)...»

Je répons J'alerte



Peter Dietrich a posté le 7-03-2012 à 22:37

Le Point, NouvelObs, Rue 89, L'Hébdô Suisse, Le Figaro 2/01/2012. Grèce : le FMI reconnaît des erreurs de pilotage. L'Expansion 2/01/2012. Austérité en Grèce: le FMI fait son mea culpa. Poul Thomsen, le chef de mission du FMI en Grèce, reconnaît qu'il va falloir ralentir le rythme de l'assainissement budgétaire car la récession est plus grave que prévue. « Ces savantissimes économistes appointés par ce système du serpent venimeux qui se mord la queue, au lieu de pontifier dans un langage prétentieux des théories amphigouriques pour masquer leur connivence, feront mieux de simplifier le problème pourtant très élémentaire. En Grèce, le Sarkomafiasystème de la corruption est poussé à l'extrême. Les classes dirigeantes aux dents longues trafiquent les fonds publics pour en pas payer des impôts. Le petit contribuable finit pas se faire saigner par des versements aux escrocs et aux voleurs des dividendes et des intérêts pour leurs magots détournés de leur tirelires, réinvestis par des prêts et des participations voués aux répétitions des détournements et spoliations. Ce système de la culture de la corruption de l'économie politique consiste à semer des fonds publics sur le sable stérile de la corruption, fait plonger de plus en plus l'économie dans un gouffre sans fond. Les entreprises dynamiques, pour se soustraire à la vindicte populaire « des salariés non compétitifs », sont encouragées de foutre le camp dans des contré

Je répons J'alerte

J'EN VEUX +

Pour réagir, je me connecte Je m'inscris +

VERBES THÉMATIQUES

être pouvoir faire voir dire sortir servir parler revenir réfléchir atteler ramener rétablir